



Animateur référent
Louis HECK
ARVALIS
02 31 71 21 93
l.heck@arvalis.fr

Animatrice suppléante
Maelle LE BRAS
ARVALIS
02 31 71 13 91
m.lebras@arvalis.fr

Animateur suppléant
Quentin GIRARD
ARVALIS
02 32 07 07 54
q.girard@arvalis.fr

La baisse des températures due aux neiges de la semaine dernière n'aura été que de courte durée. Les températures se radoucissent, particulièrement en bordure maritime, et la pluie semble revenir courant semaine prochaine.

Il s'agit du dernier BSV pour l'automne 2024 – la pression bioagresseur semble se stabiliser. Cependant au vu des stades des céréales poursuivre les observations pour vos parcelles semble judicieux.

A retenir

- ✓ **Stades** : Pour l'orge, un peu moins de la moitié des parcelles sont au stade tallage. Pour le blé, 66% des parcelles sont aux stades 1^{ère} à 3^{ème} feuille étalée.
- ✓ **Limaces** : sur les 41 parcelles observées, 12 présentent des dégâts de limaces et 2 parcelles ont atteint le seuil de risque.
- ✓ **Pucerons** : 95% des parcelles observées cette semaine ne présentent pas de présence de pucerons. Aucune parcelle n'a atteint le seuil de nuisibilité. Toutefois, **70% des observations n'ont pas bénéficié de bonnes conditions.**
- ✓ **Cicadelles** : Aucun piégeage cette semaine - aucune parcelle n'a atteint le seuil de risque.

En cette période, n'hésitez pas à vous informer sur les services rendus par les prédateurs du sol. Des fiches sont disponibles en annexe.

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité

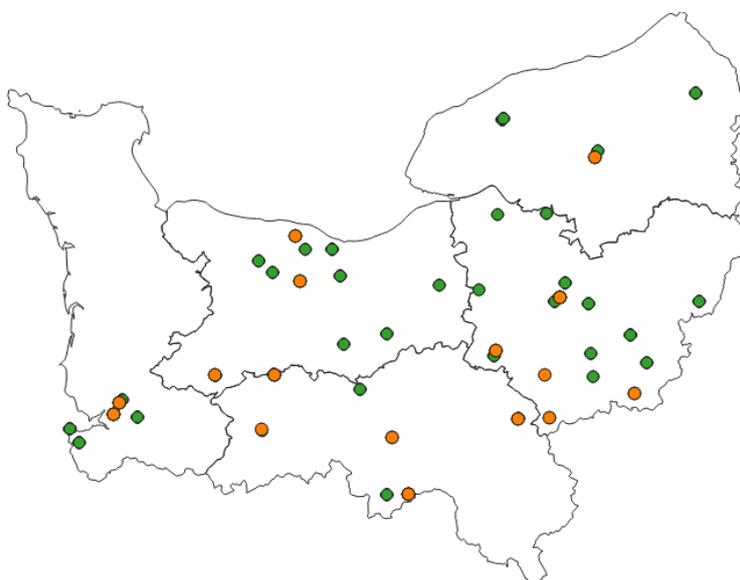


Avec le soutien financier de



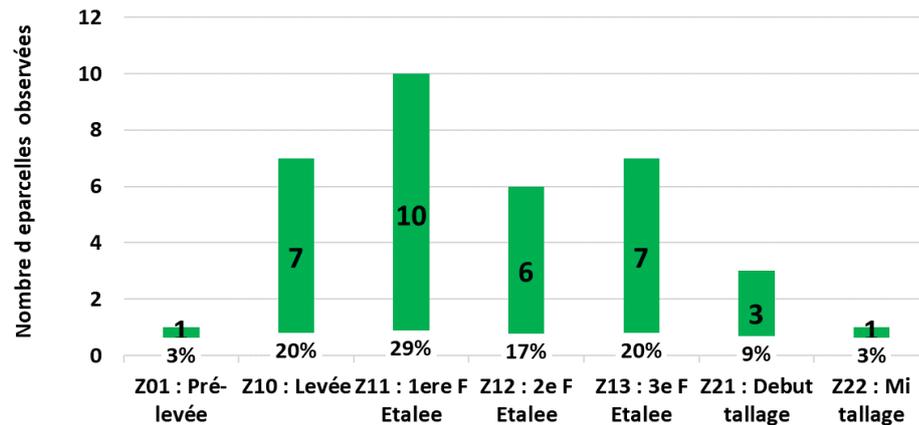
Observations réalisées cette semaine sur :

- 35 parcelles fixes de **blé tendre d'hiver** (dont 1 partiellement non traitée)
- 16 parcelles fixes **d'orge d'hiver** (dont 1 partiellement non traitée)



BLE : Stades phénologiques

Stades des parcelles de blé tendre

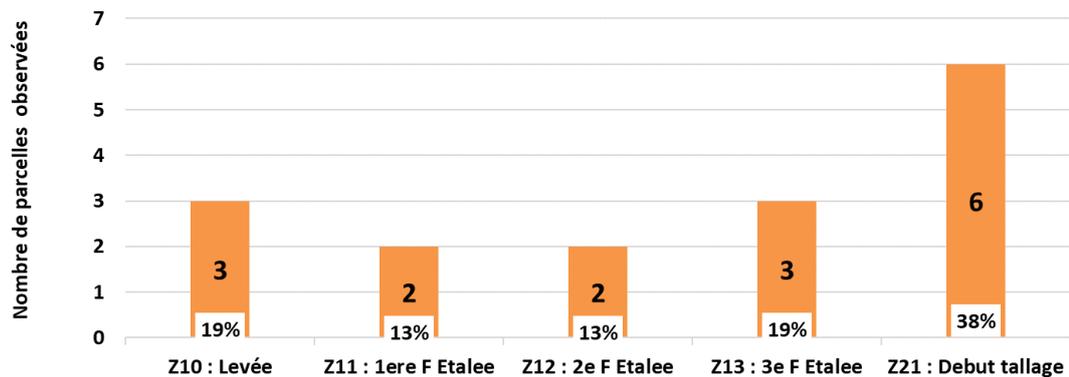


Cette semaine 35 parcelles de blé ont été observées sur l'ensemble de la Normandie :

- 1 parcelle semée le 15/11 dans la Manche est toujours au stade pré-levée ;
- 66% des parcelles observées sont encore entre 1^{ère} et 3^{ème} feuille étalées ; **Ces parcelles sont donc encore sensibles aux bioagresseurs tels que les pucerons/limaces ;**
- 20% des parcelles lèvent à peinent pour des semis de novembre ;
- 12% arrivent à début mi tallage pour ces dernières le risque bioagresseur diminue.

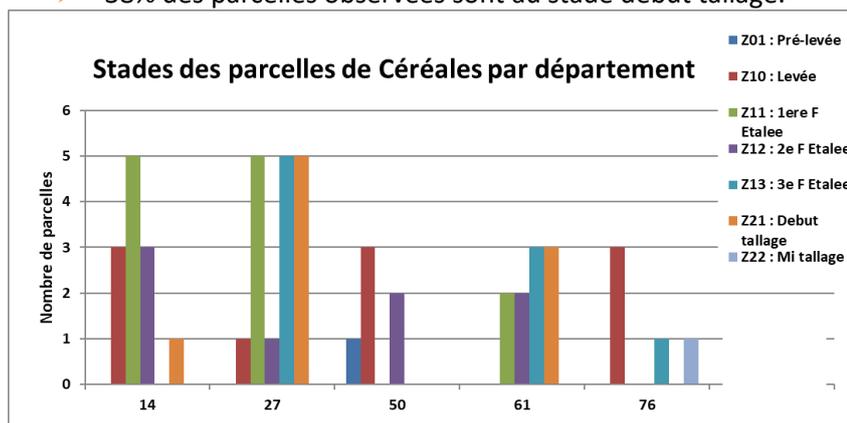
ORGE : Stades phénologiques

Stades des parcelles d'orge d'hiver



Cette semaine 16 parcelles d'orge ont été observées sur le territoire normand :

- 3 parcelles sont au stade levée dans la Seine-Martime, la Manche et le Calvados semées entre fin octobre et novembre ;
- La majorité des parcelles sont entre 1^{ère} et 3^{ème} feuille étalée (45% des parcelles) **En présence de bioagresseurs ces parcelles sont donc encore sensibles ;**
- 38% des parcelles observées sont au stade début tallage.



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

Observations sur blé et orge

Limaces

Sur les **31 parcelles de blé** observées cette semaine pour ce ravageur, 10 d'entre elles présentent des dégâts de limace, **entre 1 et 100% de plantes touchées**. **2 parcelles au stade 3^{ème} feuille étalée ont atteint le seuil de nuisibilité**. Ces deux parcelles situées dans l'Eure sont en conduite agriculteur.

Sur les **10 parcelles d'orge** observées, 2 d'entre elles présentent des symptômes d'attaques de limaces **entre 1 et 50% de plantes touchées**. Cette dernière parcelle située dans l'Eure est au stade début tallage. Elle sort donc du seuil de nuisibilité (fixé jusqu'à 3-4 feuilles). **De ce fait, aucune parcelle n'a dépassé le seuil de nuisibilité**.

Les 6 pièges mis en place cette semaine dans le réseau présentent entre 0 et 5 limace/m².

Seuil de nuisibilité :

Entre le semis et le stade levée, il n'y a plus de seuil de risque depuis les résultats du CASDAR RESOLIM.

- **Avant le semis** : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et les conditions climatiques sont favorables à leur activité.
- **Après le semis** : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.

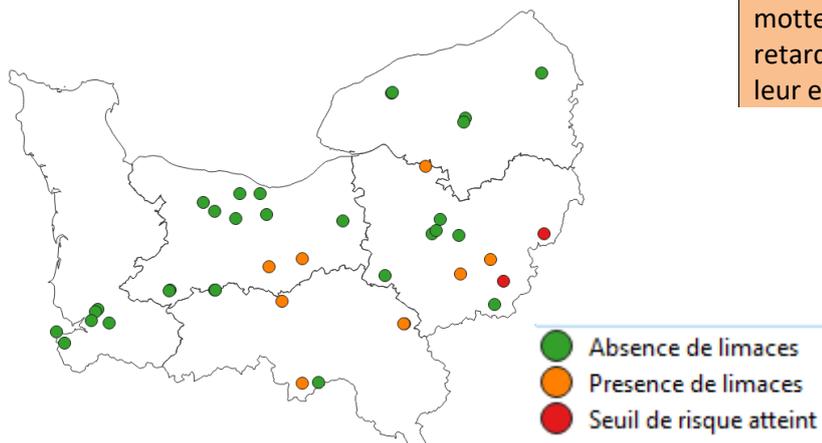
A partir de la levée et jusqu'au stade 3-4 feuilles : le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 30 % des plantules affichent des attaques de limaces.

Analyse du risque :

La pluie pourrait reprendre courant semaine prochaine. Les parcelles aux stades encore jeunes (levée à 3 feuilles) sont donc à surveiller. L'observation reste primordiale avant toute prise de décision.

Situations à risque

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants.



Plantules effilochées par les limaces
Source : Arvalis



Limace noire sur orge d'hiver observée dans l'Eure
Source : Charles BAUDART, Arvalis

Méthodes de lutte alternatives avant semis :

Il est possible de réduire une partie des populations de limaces par la mise en œuvre d'un déchaumage qui détruit les repousses et nouvelles levées d'adventices, sources de nourriture, et maintient le sol sec en surface. Une préparation fine du sol permet de casser les mottes qui sont l'habitat des limaces. Le labour retarde l'attaque des limaces sur la culture par leur enfouissement en profondeur.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

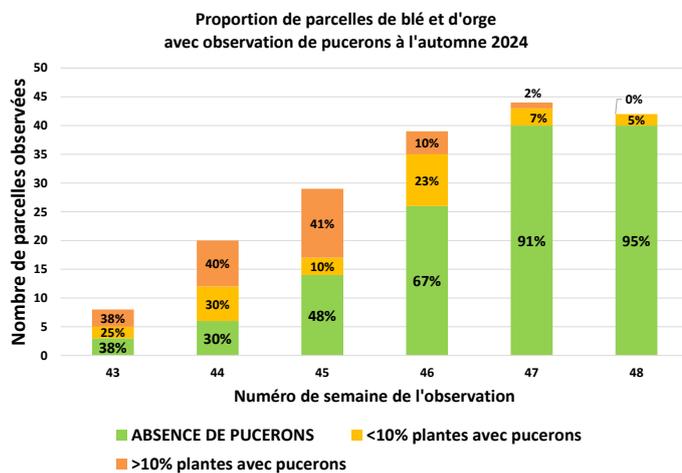
Pucerons d'automne

Les seuils de nuisibilité indiqués pour les pucerons d'automne ne concernent que les variétés sensibles dépourvues du gène de tolérance à la JNO. En situation de forte exposition aux pucerons, la perte de rendement d'une orge tolérante n'est pas nulle, mais elle est très nettement réduite par rapport à celle observée sur les variétés sensibles.

Sur les **30 parcelles de blé** suivies cette semaine pour ce ravageur, des pucerons ont pu être observés dans 2 d'entre elles. Cependant, **aucune n'a dépassé le seuil de 10% de plantes porteuses**.

En orge, **15 parcelles** ont été suivies pour ce ravageur, et 1 d'entre elles observe une présence de pucerons (3% de plantes porteuses). **Aucune n'a dépassé le seuil de 10% de plantes porteuses**.

Au total, 95% des parcelles observées ne présentent pas de présence de pucerons. Toutefois, ces **observations ont été effectuées principalement dans des conditions peu optimales pour détecter leur présence**.



Situations à risque :

Les semis précoces exposent les cultures à une plus longue présence de pucerons et s'accompagnent d'une plus faible densité ce qui accroît le risque. Les parcelles abritées, situées en bordure de bois, de haies, ou à proximité de repousses de céréales sont généralement les plus concernées. Un automne doux favorise également l'activité de ce ravageur.



Pucerons ailés et aptères observés dans l'Eure (Source : Q Girard ; Arvalis)

Méthodes de lutte alternatives en préventif :

Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de retarder le semis pour éviter de se retrouver dans une situation à risque.

Seuil de risque (pour variétés sensibles à la JNO uniquement) :

Le seuil de risque est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10%.

Ou lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.

Conditions d'observation :

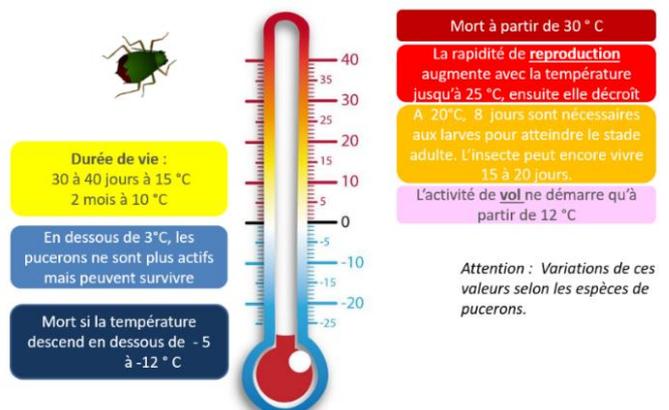
Cette semaine seules 14 des 45 parcelles observées ont bénéficié de bonnes conditions d'observations – pour les autres il n'est donc pas possible de conclure sur l'absence de pucerons.

Analyse du risque :

Les températures vont se maintenir autour des 10°C sur la bordure maritime et redescendre un peu plus dans les terres.

L'épisode de gel neigeux ayant été temporaire et rarement en-dessous des -5°C on peut considérer que les pucerons restent présents.

Maintenir les observations est indispensable.



Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

Cicadelles

Sur les 17 parcelles avec piège observées en blé tendre, **aucun piège n'a capturé de cicadelles**.

Pour l'orge d'hiver, sur les 4 parcelles avec piège, **aucune n'a piégé de cicadelle**.

Aucune parcelle n'a atteint le seuil de risque de 30 captures hebdomadaires.

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.

Analyse du risque :

Les températures fraîches devraient diminuer l'activité des cicadelles.

Situations à risque

Les semis précoces entraînent une plus forte concomitance entre la période de sensibilité de la céréale et la période d'activité des cicadelles. Les parcelles avec des repousses et des graminées sauvages sont également des réservoirs à virus. Un automne doux favorise l'activité de ce ravageur.



Source : ARVALIS
- Institut du végétal



Méthodes de lutte alternatives en préventif :

Il s'agit de détruire les repousses et les graminées ainsi que de **retarder le semis** pour éviter de se retrouver dans une **situation à risque**.

Consulter les notes nationales Biodiversité :

(ou Rendez-vous sur la page EcophytoPIC : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>)



B

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

[Note DGAL du 22/06/2023 qui établit la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.](#)

Nouvelle note nationale : [Scarabée japonais](#)



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de chaque exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par des observations à la parcelle avant toute prise de décision

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture

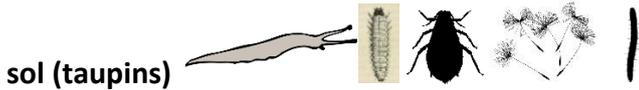
Annexes

Prédateurs du sol : voraces, opportunistes

Cultures concernées : colza, céréales, protéagineux, maïs, tournesol



Bioagresseurs concernés : limaces, larves de coléoptères, pucerons, graines d'adventices, ravageurs du



Carabes, staphylins, araignées et opilions sont des prédateurs généralistes et opportunistes qui contribuent aux régulations biologiques, principalement au niveau du sol et de la partie basse des plantes. Ils consomment au gré de leurs déplacements des œufs et larves de coléoptères ravageurs, des limaces et même des pucerons... Ils sont présents une grande partie de l'année dans les parcelles et par conséquent avant même l'arrivée des ravageurs.

Certaines espèces migrent dans les parcelles en production à partir des éléments de bordure ou infrastructures agroécologiques (bandes herbeuses, fossés, haies, bois...). Pour d'autres espèces adaptées aux pratiques agricoles, les parcelles cultivées sont des habitats permanents plus ou moins perturbés.

Pour favoriser ces prédateurs sur l'exploitation agricole et bénéficier de leur action régulatrice :

- **Ne traiter qu'en ultime recours** en respectant les seuils indicatifs de risque.
- **Réduire le travail du sol/conserv**er des zones sans travail du sol. Les façons culturales vont en effet créer des perturbations et certaines espèces, notamment à cycle long, n'y sont pas adaptées, pouvant ainsi régresser.

Pour en savoir plus :

- [Carabes](#)
- [Araignées](#)
- [Staphylins](#)

Carabe en action : Lien [vidéo](#)

Vous avez capturé un insecte, une araignée, et voulez savoir de quoi il s'agit ? cliquez [ici](#).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Agrial, Arvalis Institut du végétal, Axone, CA 14, CA 27, CA 50, CA 61, CA 76, D2N, Dumesnil SAS, Fredon Normandie, Lepicard Agriculture, Lycée agricole du Robillard, Lycée agricole de Chambray, SEVEPI, Soufflet Agriculture